



## CHAPITRE 11

### Marchés publics

Les marchés publics étrangers, qui se chiffrent à des centaines de milliards de dollars par année, sont une source importante de débouchés éventuels pour les exportateurs canadiens. Le Canada déploie des efforts sur plusieurs fronts pour améliorer et assurer l'accès des fournisseurs canadiens à ces marchés.

#### **Accord sur les marchés publics de l'OMC**

L'Accord sur les marchés publics (AMP) de l'OMC est le principal instrument plurilatéral garantissant l'accès des fournisseurs canadiens aux États-Unis, à l'Union européenne, au Japon, à la Corée du Sud et à d'autres marchés importants. (La plupart des accords de l'OMC sont multilatéraux, c'est-à-dire que tous les membres de l'OMC y souscrivent. Plusieurs

accords, dont l'AMP, regroupent cependant un nombre plus restreint de signataires; ce sont les accords dits « plurilatéraux ».)

Le Canada s'efforce d'obtenir des engagements plus fermes envers l'accès aux marchés dans le cadre de l'examen de l'AMP qui se poursuit à l'heure actuelle en collaboration avec les 39 autres signataires. Les négociations visant à élargir la couverture de l'accord, à en éliminer les clauses discriminatoires et à en simplifier les modalités se poursuivront en 2008. Plusieurs pays négocient leur accession à l'AMP, y compris la Chine, qui a soumis sa demande à la fin de 2007. Le Canada entend collaborer avec la Chine, la Jordanie et d'autres candidats pour obtenir des engagements envers un accès plus équitable.